

**PROCES-VERBAL**  
**du Conseil d'Administration du mardi 30 juin 2020**

Ordre du jour :

I) Affaires financières

- a. Bilan financier du voyage en Angleterre
- b. Crédits globalisés
- c. Convention informatique

II) Affaires pédagogiques

- a. Assistants d'éducation, Accompagnants d'élèves en situation de handicap
- b. Service de vacances

III) Autres questions

**PROCES-VERBAL**  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du mardi 30 juin 2020**  
N° de la séance : 6

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 17h20.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Girard, Gestionnaire.

**OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

**Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 04 juin 2020.**

**PROCES-VERBAL**  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du mardi 30 juin 2020**  
N° de la séance : 6

**OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

N'ayant pas reçu la notification rectorale des crédits globalisés, Madame la Principale présente l'ordre du jour, en supprimant le point suivant :

II Affaires financières

- b. Crédits globalisés

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du mardi 30 juin 2020**  
N° de la séance : 6

**I.a : BILAN FINANCIER DU VOYAGE EN ANGLETERRE**

Monsieur le Gestionnaire présente le bilan financier (annexe 1) du voyage en Angleterre, qui devait se dérouler du 23 au 27 mars 2020, à Brighton, pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.

Les familles ont été remboursées du coût du séjour, hors assurance.

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du mardi 30 juin 2020**  
N° de la séance : 6

**I.b : CONVENTION INFORMATIQUE**

Monsieur le Gestionnaire présente la convention entre le lycée François Rabelais de Fontenay le Comte et le collège, concernant le fonctionnement du réseau d'assistance informatique académique pour 3 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Des prestations d'assistance informatique et de maintenance matérielle optionnelle sont toujours proposées par le Centre de Ressources Informatiques du Rectorat de Nantes (CRID), pour une cotisation annuelle de 180 € correspondant à la catégorie 1 de notre établissement.

**Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité, la signature de la convention concernant le fonctionnement du réseau d'assistance informatique académique, entre le lycée François Rabelais de Fontenay le Comte et le collège.**

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du mardi 30 juin 2020**  
N° de la séance : 6

**II.a : ASSISTANTS D'EDUCATION, ACCOMPAGNANTS D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP**

Madame la Principale demande l'autorisation de recruter et de signer les contrats de travail des assistants d'éducation, dans la limite des moyens alloués par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Mayenne, soit 3 ETP (Equivalent Temps Plein), ainsi que des accompagnants d'élèves en situation de handicap.

**Les membres du conseil d'administration autorisent à l'unanimité le chef d'établissement à recruter et à signer les contrats de travail des assistants d'éducation et des accompagnants d'élèves en situation de handicap.**

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'Administration  
**du mardi 30 juin 2020**  
N° de la séance : 6

**II.b : SERVICE DE VACANCES**

L'établissement ne comportant que 2 fonctionnaires astreints au service de permanence, Madame la Principale présente les dispositions prises pendant les congés d'été 2020 en application de la circulaire n° 96-122 du 29/04/96 :

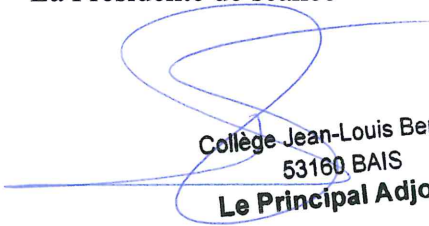
- Fermeture de l'établissement **du 11 juillet 2020 au 24 août 2020 inclus.**

La séance est levée à 17h27.

Le secrétaire de séance

  
Olivier GIRARD  
Gestionnaire Collège JL BERNARD

La Présidente de séance

  
Collège Jean-Louis Bernard  
53160 BAIS  
Le Principal Adjoint,


**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du mardi 30 juin 2020

N° de la séance : 6

Présidente de séance : Madame ROBQUIN

Secrétaire de séance :

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
<b>Membres de droit</b>	Madame ROBQUIN	Principale	
	Madame BOUHOURS	Principale Adjointe	
	Monsieur GIRARD	Gestionnaire	
	Madame GERMAIN	Personnalité Qualifiée	Excusée
	Madame MAREAU	Personnalité Qualifiée	Excusée
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	Monsieur JEGO	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Monsieur PHOCION	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Madame BEAUCOUSIN	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Monsieur LEGRAS	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Madame PERIGOIS	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Madame ROUSSEAU	Personnel d'enseignement et d'éducation	
<b>Représentants des Personnels A.T.O.S.S.</b>	Monsieur RIQUENA	Personnel A.T.O.S.S.	
	Monsieur COTTEREAU	Personnel A.T.O.S.S.	Excusé
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	Madame JOSEPH	Parent d'élèves	
	Madame BONNIN	Parent d'élèves	
	Madame DOUIN	Parent d'élèves	Excusée
	Madame MINALDI	Parent d'élèves	
<b>Représentants des Elèves</b>	Madame ROCHE remplacée par Madame BRIENS	Elève	
	Madame DALIBARD	Elève	
<b>Représentants des collectivités territoriales</b>	Madame MORICE	Conseillère Départementale	Excusée
	Monsieur BALANDRAUD	Conseiller Départemental	Excusé
	Madame GAUTUN	Conseillère Municipale	Excusée
<b>Invité</b>	Monsieur DUGAST	Agent comptable	Excusé

# Voyage scolaire ANGLETERRE

Dates : du 23/03/2020 au 27/03/2020

**ANNULE**

## Bilan financier

Conseil d'administration du 30/06/2020

<b>RECETTES ENCAISSÉES</b>	
<b>Participation des familles</b>	
Participation des familles	480,00 €
fond social	
<b>Aides et subventions</b>	
vecteur	
<b>Autres recettes</b>	
Budget etablissement	48,00 €
Trop percu horizon du monde	2 820,80 €
Remboursement AVI internatio	11 283,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 632,00 €</b>

<b>DÉPENSES EFFECTUÉES</b>	
<b>Transports</b>	
Horizon du monde	14 104,00 €
frais annulation	98,40 €
<b>Hébergement</b>	
Familles hotesses	
<b>Visites</b>	
Toutes	
<b>Divers</b>	
ASSURANCE 12€	528,00 €
prestations complementaires(diner retour)	
<b>TOTAL</b>	<b>14 730,40 €</b>

14 730,40 €

Résultat : **DÉFICIT**  
 Montant : **98,40 €**

### Réalisation de l'équilibre

<b>RECETTES</b>	
Rappel recettes encaissées	14 632,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 632,00 €</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Rappel dépenses effectuées	14 730,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 730,40 €</b>

=